

## Qui fait quoi ?

La Ville est le porteur du projet de rénovation urbaine. A ce titre, elle coordonne les différentes opérations et s'assure de leur bon déroulement.

L'entreprise Colas SNPR réalise les travaux de démolition des anciens locaux du SJT et de la bibliothèque pour le compte de la Ville.

## Les cessions foncières, la spécificité du projet des Carreaux

La difficulté du projet de rénovation urbaine des Carreaux réside dans la redistribution des espaces, ce qui implique de nombreux échanges fonciers entre les différents propriétaires des terrains. Les anciens locaux du SJT et de la bibliothèque appartiennent à la Ville. Une fois l'opération de démolition achevée, la Ville pourra revendre le terrain libéré à OSICA afin que le bailleur puisse entreprendre la construction de ses 43 logements.

Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter  
la Maison de la Rénovation  
Urbaine  
2, rue Alexis Varagne  
Tél : 01 34 38 32 90



Horaires d'ouverture :  
Lundi et mardi : 14h à 17h30  
Jeudi : 9h à 12h / 14h à 20h

## Les 43 logements OSICA et la rue Louis Aragon



Lorsque les anciens locaux du SJT et de la bibliothèque seront à terre, la zone de chantier sera reprise par OSICA qui débutera la construction de 43 logements sociaux. La rue Louis Aragon sera aménagée début 2013 afin de permettre l'accès aux nouveaux logements.

# INFO TRAVAUX

## Démolition des anciens locaux du SJT et de la bibliothèque



## Le projet

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Carreaux, la Ville démolit les anciens locaux du SJT et de la bibliothèque afin de permettre la construction de 43 logements OSICA et l'aménagement de la future rue Louis Aragon.

Les travaux dureront 7 semaines et auront lieu du 16 janvier au 29 février.

# L'ORGANISATION DU CHANTIER

## L'accès au chantier

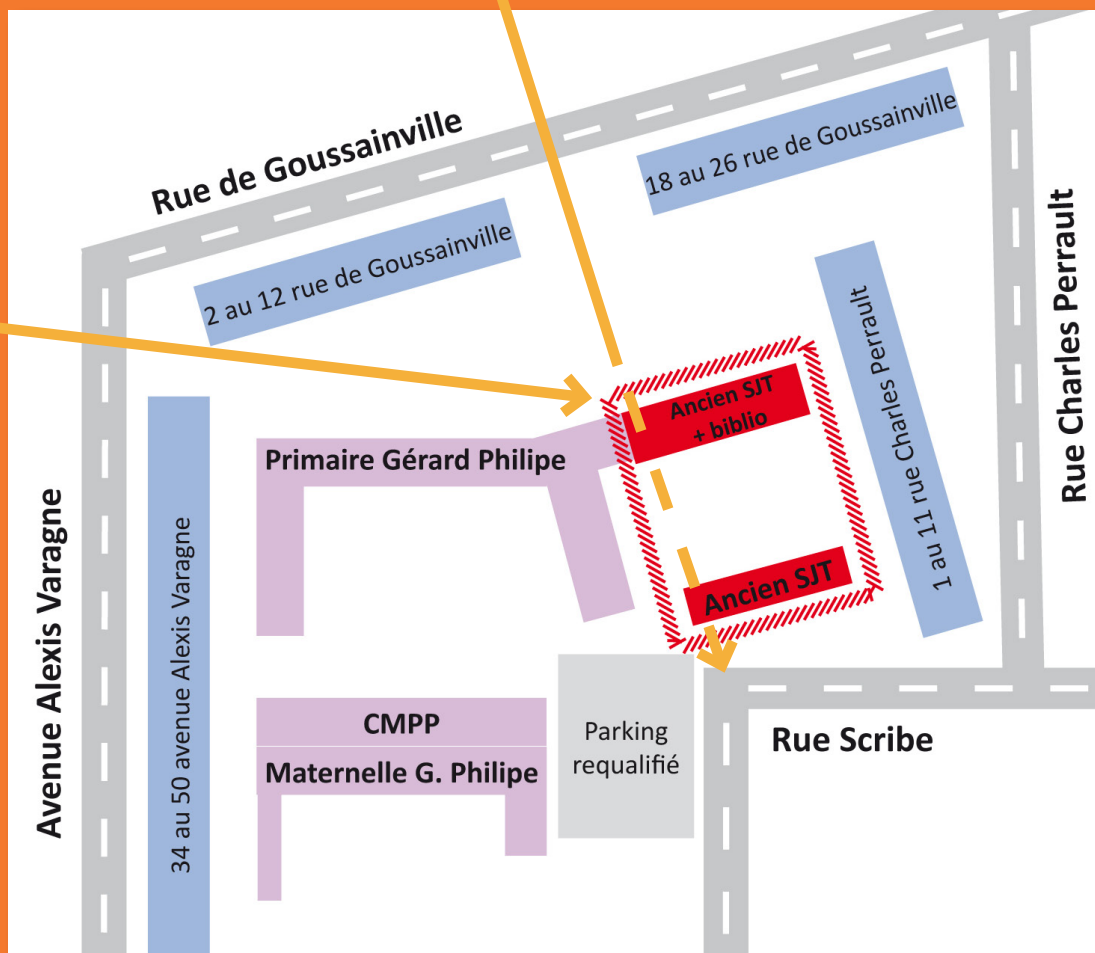
Les engins accèderont au chantier par la brèche du bâtiment de la rue de Goussainville. Quelques places de stationnement seront donc neutralisées afin de permettre aux camions d'entrer et sortir de la zone de chantier sans entraver la sécurité des voitures et des piétons. A terme, le passage de l'accès chantier deviendra la rue Louis Aragon et se raccordera directement sur la rue Scribe.

## Le tronçonnage

Les locaux de l'ancien SJT et de la bibliothèque sont accolés à ceux de l'école primaire Gérard Philipe. Avant de démolir, il faut donc désolidariser les deux bâtiments au moyen d'un tronçonnage. Cette étape peut générer un surplus de nuisances. Il est donc prévu de la réaliser en dehors des jours d'école.

## Rotation des camions

La démolition des bâtiments devrait générer beaucoup de gravas qu'il faudra ensuite évacuer. Les passages des camions seront donc nombreux afin de laisser la zone propre à l'issue du chantier et permettre ainsi l'amorce de la construction des 43 logements OSICA.



## Les nuisances générées par le chantier

Selon la nature des opérations et leur environnement, les chantiers peuvent occasionner plus ou moins de nuisances (bruit, poussière, restriction d'accès, etc). C'est pourquoi la Ville a mis en place un barème (de 1 à 6) qui permet d'anticiper les nuisances qui vont être générées par les chantiers. La démolition des anciens locaux du SJT et de la bibliothèque a été évaluée au niveau 4 en raison de la proximité des logements et des écoles qui pourraient être incommodés par le bruit, la poussière et les vibrations.

